



Terre d'Adeles – Brasserie du Mascaret CONTRAT D'ENGAGEMENT Circuit court 2020

La Brasserie du Mascaret est une entreprise familiale située sur la commune du Bouscat en Gironde. Fabrice et Pauline RIVIÈRE y brassent de la bière artisanale bio et fabriquent de la limonade bio. Depuis sa création en 2010, la brasserie est labellisée BIO pour 100% de sa production (bière et limonade). Attachée à une production de qualité, la brasserie a été remarquée dans des concours nationaux et internationaux à 18 reprises, dont le Salon de l'Agriculture à Paris et le *World Beer Award* de Londres en 2019 où la brasserie a reçu les plus hautes récompenses : Médaille d'or au Concours Général agricole pour sa Blanche bio et Meilleure Blonde Ale au Monde au WBA pour la Blonde Grand Cru bio. La brasserie propose une gamme permanente mais aussi des créations éphémères.

Le consomm'acteur s'engage à :

1) Commander pour l'année 2020 une ou plusieurs bouteilles de bière bio blonde, blanche, ambrée ou brune, ou de limonade bio ou Aloha Cola, selon son choix, à préciser sur chaque bon de commande. Un bon de commande sera diffusé pour chaque livraison.

Tarif 2020 (voir bon de commande joint) :

- **Bière :**

* 12 bouteilles de 33 cl (panachage autorisé, voir bon de commande) ;

* 6 bouteilles de 75 cl de bière (panachage autorisé... aussi possible à l'unité) : *Blonde Grand Cru, Blanche, Ambrée, Brune, Blonde Lager, Blonde Triple, Blonde IPA, Cerveoise.*

- **Limonade :**

* 6 bouteilles de 33 cl (panachage autorisé ; voir bon de commande pour le choix) ;

* La bouteille de 75 cl : *Limonade Bio Originale, Soda Bio Thé Noir Citron et Framboise Hibiscus.*

2) Signer à la commande un chèque par livraison à l'ordre de « Brasserie Mascaret ». Conservés par le coordonnateur, les chèques sont remis au brasseur le jour de chaque livraison.

3) Venir chercher personnellement ou faire prendre par une autre personne les bouteilles commandées au moment de la livraison le **vendredi** de 18h à 19h30.

Calendrier des livraisons 2020 : vendredis 13 mars – 3 juillet – 11 septembre 2020

4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordonnateurs bénévoles de Terre d'Adeles.

L'association Terre d'Adeles facilite le lien producteur-consomm'acteurs.

Elle s'engage à :

1) Désigner un référent chargé d'organiser la livraison :

Coordonneurs bière et limonade : Patrick Sagory : patrick.sagory@terredadeles.org

Michel Fenocchio : michel.fenocchio@terredadeles.org

2) Mettre à disposition un lieu de livraison ;

3) Assurer le paiement des commandes ;

4) Tenir ses adhérents informés des propositions de la brasserie après accord du CA ;

5) Promouvoir les productions de la brasserie et sensibiliser sur les circuits courts et AMAP auprès du grand public.

Le producteur s'engage à :

1) Préparer et livrer les bouteilles de bière au jour dit ;

2) Prévenir Terre d'Adeles au cas où un incident de production (panne, contamination...) atteindrait la brasserie. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et le producteur.

3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de l'exploitation dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio.

4) Accueillir le consomm'acteur à la brasserie. Le producteur reconnaît le rôle de l'association Terre d'Adeles et n'entretient de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.

L'association Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs, Fabrice et Pauline RIVIÈRE s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final de ce circuit court étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que le producteur parvienne à vivre dignement de son travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale de Terre d'Adeles. Des modifications pourront alors être proposées pour la saison suivante. Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs et Fabrice et Pauline RIVIÈRE s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Fait à Pessac le

Pour La Brasserie du Mascaret :
Fabrice et Pauline RIVIÈRE

Pour Terre d'Adeles :
Patrick Sagory

Le Consomm'acteur :
NOM Prénom :